



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION

13 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 20 octobre à vingt heures trente,
Les membres du Conseil Municipal légalement
convoqués se sont réunis, en séance publique,
sous la présidence de Ghislaine HAUETER,
Maire de Freneuse.

NOMBRE DE CONSEILLERS

En Exercice	27
Présents	15
Votants	21

Etaient présents :

MM. Ghislaine HAUETER, Cédric BURGNIES,
Florence DUFOIX, Nicolas DUVAL, Sandrine
FRAYSSE, Renaud LAVARENNE, Luc
LEFEBVRE Patrice LEMAIRE, Corinne
MANGEL, Abdelmajid MARFAK Alain
PARMENTIER Vincent RADET, Maëva ROBIN,
Mireille ROUSSEAU, Myriam TLEMSANI.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents ayant donné pouvoir (article L. 2121-20
du Code Général des Collectivités Territoriales) :**

MM., Ephraïm JOUY a donné pouvoir à Cédric
BURGNIES, Adrien LESEC a donné pouvoir Alain
PARMENTIER, Patrick RALLET a donné pouvoir
à Ghislaine HAUETER, Filipe LOPES a donné
pouvoir à Vincent RADET, Betty PILARCZYK a
donné pouvoir à Mireille ROUSSEAU, Céline
MARQUES a donné pouvoir à Nicolas DUVAL.

Absents n'ayant pas donné pouvoir :

MM. Séverine BREDEL, Jesssica CHIKHI,
Sandra ERARD, Aïssata FOYO, Caroline ZARIC,
Christophe RENTE.

Monsieur Patrice LEMAIRE a été élu secrétaire de
séance.

OBJET :

**CREATION D'UN POSTE
NON TITULAIRE
POUR L'EMPLOI D'UN
DIRECTEUR GENERAL
DES SERVICES**

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 31 décembre 2021,
 Considérant la nécessité de créer un emploi non titulaire de Directeur(trice) des Services Généraux en raison de la difficulté de recruter un titulaire,

Le Maire (ou le Président) propose à l'assemblée,

NON TITULAIRES

- la création d'un (1) emploi de Directeur(trice) des Services Généraux non titulaire, à temps complet, en raison de la difficulté de recruter un titulaire pour exercer les fonctions de Directeur(trice) des Services Généraux non titulaire.

de leur grade et de leur expérience professionnelle

La rémunération est fixée sur la base de l'indice brut 653

complet à raison de 39. heures hebdomadaires.

Le tableau des emplois des non titulaires est ainsi modifié à compter du 1^{er} décembre 2022 :

Emplois contractuels :	- ancien effectif 6
	- nouvel effectif 7

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE : d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012, article 6413.

ADOPTÉ : à 19 voix pour
 à 2 voix contre
 à 3 abstentions

Fait à Freneuse, le 21 octobre 2022.,

- Transmis au représentant de l'Etat le : *06.11.2022*.....

- Publié le : *06.11.2022*.....

Acte exécutoire

Le Maire



Ghislaine HASLETTE

Affichage le :